

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 75 (1939)
Heft: 30

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Echos de la Semaine pédagogique.* — VAUD : *Places au concours.* — *Joyeusetés pour les vacances.* — *Ecole normale.* — NEUCHÂTEL : *Comité central.* — GLANURES HISTORIQUES : *Les maîtres d'escholle de La Tour-de-Peilz.* — BIBLIOGRAPHIE.

PARTIE PÉDAGOGIQUE. — ALBERT MALCHE : *Discours à l'assemblée générale du Lehrertag.* — A. STEINER, trad. E. D. : *Une famille de kéréssons* (Tableaux scolaires suisses). — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

ÉCHOS DE LA SEMAINE PÉDAGOGIQUE

Zurich et Tessin.

Déjà les plumes autorisées de deux rédacteurs professionnels et officiels ont fort bien fait le compte rendu de la Semaine pédagogique à Zurich et dit excellemment leurs impressions sur la valeur éducative et patriotique de l'exposition.

Plus tard paraîtront encore quelques extraits des principaux discours et des conférences les plus remarquables, entendus dans nos trois langues nationales.

Nous n'en parlerons donc pas, mais qu'il nous soit permis de rappeler un petit fait non officiel de ce grand congrès dont les collègues alémaniques formaient tout naturellement le groupe numérique le plus important, et cela sans qu'il soit facile de discerner entre un instituteur bâlois et un thurgovien, une institutrice bernoise et une saint-galloise.

Dans ce vaste groupe, les Romands étaient noyés, ainsi que les Tessinois un peu plus nombreux, mais un seul insigne, porté par tous les congressistes suisses, permettait de reconnaître un collègue et, où qu'il soit, dans la ville ou à l'exposition, facilitait les liaisons et les conversations.

Bref, parmi les groupements cantonaux, celui du Tessin fut de justesse remarqué. Grâce à leur esprit grégaire, nos compatriotes du midi suivaient les cours sans se dissocier et avec un vif intérêt.

Comme ils étaient logés dans les quartiers les plus divers de la ville, avant de quitter Zurich, leur dévoué pilote, M. Albonico, inspecteur scolaire à Lugano, a eu l'heureuse idée de les réunir tous un soir au Landgasthof de l'Exposition. Là, ils firent honneur à un souper fort bien servi d'une centaine de couverts.

Ayant eu le privilège d'y assister avec une Morgienne et deux Jurassiens, ce fut l'occasion de les entendre chanter bon nombre de jolies chansons italiennes, sans oublier nos hymnes nationaux,

et d'échanger quelques chansons vaudoises et d'aimables paroles de fraternité pédagogique.

En résumé, du congrès de Zurich et de cette amicale soirée romano-tessinoise, nous garderons tous les meilleurs souvenirs.

H. P.

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Mont-la-Ville : Institutrice (26 août).

Montricher : Instituteur.

Combremont-le-Gd ; *Moudon* ; *Pampigny* : Institutrices (29 août).

JOYEUSÉTÉS POUR LES VACANCES

Par ces pluvieuses vacances, où les longs séjours à la plage et les courses en montagne ne sont pas permis, occupons nos loisirs à rechercher, avec indulgence, les perles rares semées dans les travaux de nos écoliers. En voici une première poignée — à qui la deuxième ? — publiées par divers quotidiens ou puisées dans nos notes personnelles. L'exercice de rédaction en livre le plus grand nombre, mais d'autres travaux en contiennent aussi, et de bien belles.

Des définitions tout d'abord :

— Le pompier ? Un monsieur habillé en gendarme qui désallume le feu.

— Le soleil ? Un astre qu'on ne voit que le jour.

— Une circonférence ? Une ligne également distante de tous les côtés d'un point.

— Un quadrilatère ? Un triangle qui a quatre côtés.

— La tare ? De la mauvaise marchandise.

— Le chameau ? Un animal qui sert à faire de l'ombre dans le Sahara.

— Une vieille fille ? La veuve d'un célibataire.

— Le sapin ? Un conifère de forme pyramidale dont la pointe est contre en haut.

En histoire, géographie, sciences naturelles, les coquilles sont fréquentes, pour peu que certains vocables soient nouveaux, difficiles, se confondent avec d'autres déjà entendus ou appellent des réminiscences.

— Les compagnons de Charlemagne étaient Roland et Olive.

— César fut assassiné, tandis qu'Auguste mourut de lui-même.

— Rome fut fondée par Romulus et Raimu.

— Bubenberg était le chef de l'équipe suisse à Morat.

— C'est le minaret qui forme dans l'estuaire de la Seine de grosses vagues.

— Les souris s'élèvent dans des trappes.

— Le merle est de taille noire.

— Le kangourou porte ses petits dans une poche abominable.

— L'engoulevent vole le bec ouvert comme la baleine.

— Beaucoup de Bourguignons mordaient la poussière dans le lac.
Mais c'est certainement dans les rédactions de nos gosses qu'on trouve le plus d'occasions de s'ébaudir, si l'on en sent l'envie, ou de se fâcher, selon les circonstances.

Sur la fête de Noël :

— La plus belle fête qui existe en Suisse.

— Jésus est né à Bethléem, à 3400 km. de chez nous. C'était en l'an 1 de l'ère chrétienne.

— Les lumières scintillaient partout comme pour nous rappeler que l'homme ne vit pas de pain seulement.

Pour montrer mieux sa tendresse, une fillette écrit à sa tante :

— Chère tante, je voudrais t'embrasser de vive voix.

Sur les examens :

— La commission scolaire donna un frac aux élèves du premier degré et huitante centimes à ceux du second.

Que dut recevoir le maître ? Une veste, peut-être ?

Les portraits sont parfois bien amusants.

— Chez l'officier d'état civil, on va se faire inscrire quand on est né, quand on se marie et quand on est mort.

Un tout petit pour qui le mot soyeux ne signifiait rien écrivit :

— Le jupon de la maîtresse est juteux.

Et celui-ci dont le travail de composition n'allait probablement pas sans peine :

— Il lui vint une idée laborieuse.

Et cette conclusion :

— La paresse enlève le goût du travail.

« Mes projets d'avenir » voilà un sujet qui permet de donner libre cours à son imagination. Oyez plutôt :

— Je ne suis pas encore tout à fait sûr de ce que je veux faire, mais j'ai un désir précis. Mon ami le garde-forestier m'a expliqué la vie. Il m'a dit que c'est une corde lisse sur laquelle tous les hommes marchent les uns derrière les autres. Et, naturellement, ils tombent tous, plus ou moins bien, plus ou moins souvent, selon leur adresse ! Eh bien ! moi, je veux être celui qui tombe rarement et, en tous cas, sur le derrière, parce que c'est encore là que ça fait le moins mal...

— Je n'aime pas la foule, ni les villes, car je suis poète. Je m'installerai à la campagne avec ma femme. Je me marierai à vingt et un ans et j'élèverai mes enfants sans les envoyer à l'école. C'est plus sain...

Puissent ces notes vous amuser et vous engager — vous qui en possédez — à nous les soumettre pour le plus grand plaisir de nos lecteurs.

Ed. B.

A L'ÉCOLE NORMALE

M. Edouard Vittoz a cessé son enseignement à la fin du trimestre d'été pour prendre une retraite méritée par vingt-sept années d'en-

seignement dans les écoles officielles. C'est en 1918 que M. Vittoz remplaça M. Freymond comme maître de français à l'Ecole normale ; préparé dès longtemps à un tel enseignement, il s'y donna tout entier, heureux de réaliser l'espoir longuement caressé d'exercer son influence sur les futurs instituteurs et par eux sur le canton tout entier.

M. Edouard Vittoz a été un maître dans toute l'acception du terme : éveilleur d'âme, avide d'agir sur les consciences et les cœurs autant que sur les intelligences, patriote fervent, il a guidé ses élèves le long des chemins ardu de la grammaire et des promenades fleuries de la littérature, leur transmettant sa passion du vocabulaire, son souci de la correction du style, son affection particulière pour les écrivains de chez nous, leur apprenant à chercher ce qui révèle l'homme dans l'œuvre et leur enseignant ce qui forme l'homme dans l'élève. Plein de vie, il la faisait rayonner autour de lui et sa forte personnalité a marqué un grand nombre de ses élèves.

L'Ecole normale doit beaucoup à M. Edouard Vittoz et l'a dit dans une séance spéciale dont la maladie l'a malheureusement tenu éloigné ; elle lui garde un fidèle attachement et lui souhaite une heureuse et longue retraite.

G. C.

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

Séance du 5 juillet 1939.

Assurance-accidents. — Après entente avec notre assureur, il a été convenu :

a) les membres de la S.P.N. qui quittent la société n'ont plus droit à la prime de faveur dès la date pour laquelle ils ont donné leur démission. S'ils désirent maintenir leur police, la prime sera plus élevée et fixée selon le tarif d'un contrat individuel ordinaire ;

b) les membres de la S.P.N. qui prennent leur retraite pourront, s'ils désirent prolonger leur police, bénéficier de la prime réduite, moyennant qu'il n'y ait pas aggravation de risque. La compagnie d'assurance se réserve d'examiner chacun des cas.

Semaine pédagogique. — Le président, M. Léopold Berner, et Mlle Blanche Luscher, représentante de la section de Neuchâtel, sont chargés de représenter la S.P.N. à la semaine pédagogique de Zurich.

Stage et chômage. — Le comité central revient sur cette question abordée dans sa dernière séance et arrête les propositions qu'il soumettra pour étude au Département de l'Instruction publique. Elles peuvent se résumer comme suit :

1. L'institution du stage est désirable pour permettre aux élèves qui sortent de l'Ecole normale de se mettre au courant de la tenue d'une classe et de l'administration scolaire.

Cette prolongation des études pédagogiques aurait en outre pour effet d'atténuer dans une légère mesure le chômage qui atteint tous nos jeunes maîtres et maîtresses au terme de leurs études pédagogiques.

2. La durée du stage sera de six mois. Toutefois, au début, cette période sera réduite à trois mois au minimum si des difficultés d'organisation ou des raisons d'ordre financier l'exigent.

3. Il est désirable que le stage devienne obligatoire pour les porteurs du brevet de connaissances qui s'engageront à poursuivre leur carrière dans l'enseignement primaire.

Pour le moment, le stage sera facultatif et ouvert aux porteurs du brevet de connaissances qui ne sont pas encore en possession du brevet d'aptitudes pédagogiques.

4. Le stage s'accomplira dans deux classes au moins, d'organisations différentes et à plusieurs ordres.

Lorsque les stagiaires seront attachés à une classe hors de la localité qu'ils habitent, ils recevront une indemnité équitable pour leurs frais de déplacements, de pension et de chambre.

Cette indemnité sera à la charge de l'Etat.

5. Les stagiaires ne seront autorisés à faire des remplacements qu'une fois leur stage terminé.

A l'avenir, les remplacements ne seront attribués qu'à des stagiaires.

6. L'organisation du stage, la surveillance de l'activité des stagiaires et de leurs travaux ressortissent du Département de l'Instruction publique.

7. Le stage sera compris pour une part dans les remplacements que la loi exige des candidats au brevet d'aptitude pédagogique.

Une période de stage de trois mois sera au moins équivalente à un mois de remplacement.

8. En dehors du stage, des cours seront organisés pour permettre aux stagiaires de compléter leur préparation dans le domaine des disciplines spéciales.

Ces cours seront accessibles aux membres du corps enseignant.

Dans un prochain article, nous donnerons un aperçu des arguments invoqués à l'appui des conclusions que nous venons d'indiquer.

J.-ED. M.

CHOSSES D'AUTREFOIS

Notre ancien collègue V. Magnin, à La Tour-de-Peilz, occupe ses loisirs à fouiller les archives communales. Nous sommes heureux de présenter ici le fruit de ses recherches, travail qu'il présenta à la dernière séance des directeurs d'écoles vaudois. Cette lecture intéressera sans doute plusieurs, leur fera peut-être trouver leur tâche moins lourde en comparant leur situation à celle du régent d'autrefois. Réd.

LES « MAISTRES D'ESCHOLLE » DE LA TOUR-DE-PEILZ DANS LES SIÈCLES PASSÉS

A une époque que je ne puis préciser, en tous cas antérieure au 17^e siècle, la petite ville de La Tour dépendait entièrement de Vevey pour l'Eglise et l'Ecole ; elle faisait partie de la paroisse de Vevey et c'est à Vevey que les enfants allaient à l'école. Plus tard, dans la seconde moitié du 16^e siècle probablement, une classe s'ouvrit à La Tour dans le bâtiment de l'Hospital.

Grâce aux Manuaux du Conseil¹ et aux Comptes des Syndics, on connaît les noms de quelques-uns de ces « Maîtres d'escolle », l'on peut se faire une idée des conditions dans lesquelles ceux-ci travaillaient. La besogne devait être ardue, le salaire fort maigre, et singulièrement primitifs les locaux et les moyens d'enseignement.

La première école se tint dans une chambre, je n'ose dire une salle, de l'Hospital, à la Grand'Rue. Ce bâtiment, propriété communale, était depuis fort longtemps un asile de vieux bourgeois des deux sexes, malades ou sans famille, confiés aux soins d'une veuve indigente. Dès le début, le régent fut rétribué pour trois quartiers de l'année par la Caisse communale, et le quatrième quartier par celle de l'Hospital.

Nous avons les noms de quelques-uns de ces maîtres d'école d'autrefois, de ces héros, devrais-je dire, de l'enseignement. Il n'est guère possible d'en établir une liste complète ; le régent étant soumis à réélection chaque printemps par le Conseil, d'entente avec le « Seigneur Ministre ».

En 1611, le nommé Doltz (ou Dottz) « maistre descolle » recevait un salaire de 150 florins par année ; chaque enfant devait en outre lui payer trois sols par quartier (trimestre). Il devait être logé, mais on eut de la peine à lui trouver un logement chez un bourgeois.

Le titulaire changeait souvent, parfois même au milieu de l'année scolaire ; ainsi dans les années 1636 et 1637, je trouve successivement les noms de M^{me} Jaquerod, M^{me} Quartier, Catherine fille de la Megevannaz, Jaques Rott, et le Manual n'indique pas toujours le changement de régent.

De plus, ce qui rendait la place encore plus précaire est le fait qu'il se présentait souvent un candidat au rabais, si je puis m'exprimer ainsi ; témoin cette inscription au Manual :

« 29^e jour du mois de Juin 1636.

» ...que madame Quartier, veufve du Seigneur Ministre, désireroit de venir demeurer icy pour enseigner la Jeunesse de ce lieu, en luy payant 50 ffl. par an, et les enfants y allant pour apprendre à lire luy payant par moyen quartier quatre sols, et ceux qui apprendront

¹ Ou procès-verbaux du Conseil, soit Municipalité.

à lire, escrire et couldre payeront un florin, en outre [on] la fournira d'une maison... »

Le secrétaire ne dit pas expressément si elle fut engagée à ces conditions, mais on peut le supposer puisque elle est désignée peu après comme « maistresse d'escholle ». L'économie était de taille pour la Caisse communale.

On ne manque pas une occasion de remonter le courage du titulaire, ainsi

le 9 février 1637 :

« la maistresse descholle désire avoir du boys pour eschauffer l'escholle... ordonné de luy en bailler une navée ¹ et qu'on la remonstrera de mieux rendre son debvoir. »

La « régente » avait souvent à pâtir de l'incompréhension, sinon de l'hostilité des parents ; entre plusieurs voici une note du secrétaire :

24 juillet 1644 :

« Marie Chavan maistresse descholle s'est plaint de ce que des pères de quelques enfants de ceux qui vont à son escholle se faschent, voyre la menassent de la battre parce qu'elle chastie leurs enfants ayants fait faute... »

Appréciez le laconisme de cette annotation du secrétaire qui sert d'oraison funèbre :

30 janvier 1650.

« Attendu que Marie Chavan, cy-devant maistresse descholle de ce lieu, est allée de vie à trépas... se présente Anne Lépreux... et aussi la femme de Pierre Passaz... ; à cause du petit nombre [des Conseillers présents] renvoyé à une autre foys... »

Dans les années suivantes, je relève les noms de quelques « régents descholle » : Stanislas de Beauregard, Jehan Soyer, Jehan Rousselin, Anne Martinet, Jehanne Mestral (ou Jeanne Metraux), Jean-Loys Rott, Jehan Rosset de Challons ; tous ne sont pas nommés, plusieurs n'étant restés en fonctions que quelques mois.

(A suivre.)

V. MAGNIN.

BIBLIOGRAPHIE

L'électricité — notre richesse nationale —. Guide de la division de l'électricité à l'Exposition nationale suisse de Zurich, 1939. Edité par la Commission de l'électricité, Zurich, place de la Gare 9. Elaboré par Werner Reist. 74 pages avec 12 illustr. en typographie, 16 pages avec 20 illustr. en héliogravure. Broché, 70 ct. Commandes à la case postale Gare principale 2272, Zurich.

Ce guide, fort bien présenté, comporte 90 pages de texte et d'illustrations ; aussi est-il appelé à rendre les plus grands services

¹ La charge d'un bateau d'alors, la naue.

aux nombreux visiteurs du Pavillon de l'électricité, car les explications qu'il renferme sont à la portée de chacun. Il contient un plan du Pavillon avec le tracé de la visite, une douzaine de clichés qui font corps avec le texte et 16 pages de splendides illustrations en héliogravure.

L'électricité pour tous, revue trimestrielle éditée par l'Electrodifusion à Zurich, en liaison avec l'OFEL à Lausanne, N° 2-1939, 17^e année, 20 pages.

Ce numéro est presque entièrement consacré au Pavillon de l'électricité de l'Exposition nationale. Il renferme 37 illustrations très intéressantes et une quinzaine d'articles : le plus petit moteur du monde, l'œil du cyclope, le cinéma pour enfants, le modèle en relief, la maison de la foudre, etc., etc. — De l'avis des visiteurs, le Pavillon de l'électricité constitue sans aucun doute l'une des principales attractions de l'Exposition et met admirablement en valeur l'une des rares « matières premières » que nous possédons en Suisse. Profanes et professionnels y passeront des heures instructives, car du groupe de la Dixence aux démonstrations culinaires, tout ce qui a trait à l'électricité est fort bien présenté. Le numéro 2 de « l'Electricité pour tous » qui vient de sortir de presse, en constitue une excellente preuve.

« L'ÉCOLIER ROMAND » VA PARAÎTRE SOUS DEUX ÉDITIONS

Fondée, il y a une quinzaine d'années, sur le désir des sociétés pédagogiques et des Départements de l'Instruction publique des cantons romands, cette publication cherche à répondre toujours mieux à ce que les membres du corps enseignant sont en droit d'attendre d'elle.

Dès le 1^{er} septembre, les quatre pages que *L'Ecolier romand* a consacrées depuis deux ans et demi aux enfants de 6 à 8 ans, n'y paraîtront plus. Les petits auront leur journal à eux.

L'Ecolier romand pour les Cadets, avec de belles histoires en gros caractères, des images à colorier, de petites poésies, etc., et les grands seront enchantés de trouver dans *L'Ecolier romand* dès la rentrée d'automne le début d'un excellent et attachant roman d'aventures, « Le secret de l'Actabara », puis un concours, « Ce que j'ai vu à l'Exposition Nationale », d'autres récits variés, des jeux, travaux manuels, etc.

L'Ecolier romand paraît deux fois par mois (20 fois par an). Le prix d'abonnement très modeste doit permettre à un grand nombre d'enfants d'en bénéficier. Le journal coûte pour 1 an Fr. 2.50 et pour 6 mois, Fr. 1.50 lorsque l'abonnement est souscrit en classe. L'abonnement à *L'Ecolier romand pour les Cadets* qui paraît aussi deux fois par mois coûte Fr. 1.50 par an. L'administration de *L'Ecolier Romand*, 8, rue de Bourg, Lausanne, donne tous les renseignements nécessaires et envoie des numéros spécimens sur demande.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LA SEMAINE PÉDAGOGIQUE A ZURICH

Discours de M. le professeur Albert Malche, Conseiller aux Etats.

Monsieur le président de la Confédération, Mesdames, Messieurs, et vous, chers collègues, éducateurs du peuple suisse !

Dans toutes les régions du pays, à travers champs, sur quelque rive, foulant le tapis des forêts ou l'âpre moraine des Alpes, nos élèves en vacances aspirent avec délices l'air de chez nous, l'air de la liberté.

Après les leçons de l'école, celles de la nature. Aux joies graves de l'étude, l'heure a succédé de la fantaisie et des fécondes paresse. Il nous plaît qu'il en aille ainsi. Le maître ne peut pas tout ; il s'efface volontiers devant la suprême éducatrice des petits comme des grands, qui est la vie.

Je vous félicite d'avoir mis à profit ce loisir pour venir à Zurich discuter ensemble de notre magnifique métier. Il est vrai, hélas, que nous siégeons au milieu d'une Europe en armes ; du moins ce malheur nous rend-il plus conscients de notre responsabilité...

... Que faisons-nous pour que la jeunesse soit prête à tous les devoirs, y compris celui qui peut nous appeler demain ? Qu'en est-il de notre éducation nationale ?

Cette question est à la fois d'une pressante actualité et vieille comme le monde. Sparte y répondait en jetant, la nuit, ses éphèbes au massacre des ilotes. Ce peuple croyait à l'inhumanité. Il ne savait que brandir sa hache. Quel en fut le succès ? Sur le lieu de sa puissance, s'étend aujourd'hui une plaine d'herbes. Athènes, non moins vaillante, sut honorer les dieux dans la cité des hommes ; et c'est son immortelle gloire d'avoir enseigné à la civilisation qu'il n'est de véritable force que de l'esprit.

Ainsi posé avec la netteté d'un marbre sous le ciel clair d'Hellas, le problème reste pareil après vingt-quatre siècles. Un procédé d'éducation nationale, le plus sommaire, le plus direct, consiste à utiliser sans réserve l'individu pour les fins de l'Etat-Moloch ; ce dressage, qui peut être très efficace, crée un complexe d'égoïsme et d'orgueil ; son aboutissement normal est la guerre. Un autre procédé, indirect, plus psychologique, éduque les individus pour eux-mêmes, dans leur intérêt comme dans celui de l'Etat combinés, élevant le niveau et la vigueur de la nation sans néanmoins l'opposer aux autres. Il vaut et pour la paix, la sainte paix, et pour la guerre. Ce second système est le nôtre.

Devrions-nous en changer ?

Certains parmi nous, non des moins écoutés, obéissant sans doute à un patriotisme supérieur qui me dépasse, savent ce qu'ils appellent notre idéologie démocratique. Ils bafouent nos libertés civiques, nos légendes nationales même, et nous proposent en exemple le dynamisme de nations qu'ils jugent puissantes. Ces critiques se trompent de sujet et d'adresse...

... Jamais nos croyances nationales ne sont sorties tout armées du cerveau d'un réformateur en chambre. Nous sommes pour cela bien trop empiriques, bien trop paysans ! Nos idées ont lentement germé des faits, des besoins ; enracinées au roc de la patrie, elles ont évolué avec elle. Ce ne sont point des théories qu'on quitte et qu'on reprend à son gré. C'est le terme de tout un passé, notre substance même.

Comment nos grands dédaigneux n'ont-ils pas pris garde au fait que la Suisse, en près de sept siècles d'histoire, élabore un statut politique qui n'a d'équivalent que la construction graduelle du droit, à Rome, au cours d'une même durée ? La leçon du droit romain consiste à montrer comment la loi cristallise peu à peu en fonction de la vie. De même l'exemple suisse enseigne qu'on n'improvise pas une politique solide mais qu'elle tire sa force d'une longue suite de rudes expériences, d'un patient effort d'ajustement, celui-ci fût-il inexplicable dans un salon.

Plutôt donc que de nous éblouir aux principes tout neufs et à la fausse science dont se réclament diverses doctrines contemporaines, plutôt que d'ébranler sous leur influence, consciente ou non, les séculaires assises de notre patriotisme, nous rechercherons maintenant quels sont les titres authentiques de notre tradition, cette tradition qu'on peut appeler démocratique selon le vocabulaire du politicien mais que tout bon Suisse n'hésite pas à reconnaître comme spécifiquement nationale.

Un peu partout, dans l'Europe du XII^e et du XIII^e siècles, des mutations apparaissent sur le terrain municipal. Sporadiquement, les unes après les autres, les communes obtiennent une part du pouvoir, une charte ou des franchises. Cela signifie un peu plus de sécurité, un peu plus de justice pour les particuliers.

Au déclin de la société antique, le christianisme avait affranchi les esclaves au nom des droits de l'âme et de son libre arbitre. Mais le progrès est chaussé de plomb et il faut ensuite un millier d'années pour que l'homme de peu reçoive quelques libertés élémentaires dans la cité.

L'opération réussit dans de petits organismes où les rapports se règlent aisément. C'est le moment, chez nous, où les communautés de l'Alpe et de la plaine, qui s'ignorent encore, se mettent en route vers un avenir insoupçonné. Tandis qu'ailleurs elles s'intégreront

dans la gloire des royaumes et des empires, sur notre sol pauvre, au contraire, les communautés primitives ont proliféré selon leur loi interne, fidèles à elles-mêmes, touchées seulement en cours d'évolution par les souffles intermittents du dehors. De là un équilibre suisse entre l'individu et la collectivité, entre les groupes sociaux et le pouvoir, entre les Etats confédérés eux-mêmes...

... Certes, pas plus que d'autres, nous ne sommes parfaits. Il subsiste un hiatus énorme entre la réalité et notre idéal. Telle qu'elle existe, notre foi nationale fournit une contribution qui n'est point négligeable à l'œuvre civilisatrice que le monde enfante dans la douleur.

Quelle est cette foi ?

Nous croyons qu'on ne fait pas une humanité avec des esclaves. Nous croyons qu'une nation déchoit si elle oublie les valeurs spirituelles, les droits de l'âme, le respect de la personne. Nous savons, parce que nous en fournissons la preuve, qu'on peut bâtir une patrie, une belle patrie, avec des groupes fort dissemblables et même hostiles d'abord entre eux, que ni l'origine, ni le passé, ni l'intérêt, ni la langue ou la culture ou la religion n'ont préparés à s'entendre. Pour y réussir, il faut imposer silence aux préjugés et aux haines. Le Suisse primitif était un barbare ; il s'est vaincu lui-même, il a désappris la violence et appris l'ordre du civilisé. Admettons, avec Hobbes, que l'homme est né un loup pour l'homme : la société n'a de sens que si elle le tire de cet état de nature pour l'élever à la dignité et à l'entraide. L'effort social et politique doit tendre, avec tout l'effort spirituel à humaniser et même à diviniser la vie, je veux dire à la mettre en communion avec la réalité dernière. Or, cela aussi le Suisse le sent comme une vérité d'évidence ; il ne conçoit pas une politique qui s'opposerait à la morale ou à la croyance.

Cette bonne volonté vaut également pour la vie nationale et pour la vie internationale...

... Nous ne sommes patriotes contre personne. Ce n'est pas par hasard que la Croix-Rouge est née en Suisse.

Gardons-nous de tirer vanité de ces bienfaits que nous devons, pour une part, à notre insignifiance dans le grand jeu du monde ! Mais gardons-nous aussi d'en rougir comme d'une tare qui décèlerait notre vulgarité, notre roture. Il est permis de penser, au contraire, que les petits Etats ont le privilège de faire des expériences de laboratoire relativement simples, qui ne seront pas perdues pour l'avenir des plus grands.

Une chose est certaine : le peuple suisse, dans sa très grande majorité, vit sur les convictions que je viens de rappeler. Il y tient de tout son cœur. C'est sa mystique. Dans les lettres et les arts, sauf d'éclatantes exceptions, nous ne dépassons pas les autres ; nous

avons dans l'esprit plus de sérieux que d'imagination ; mais là, dans notre attitude habituelle en matière politique au sens élevé du mot, nous sommes au bénéfice d'une indéniable grandeur morale. Et c'est de l'étranger qu'on nous le dit bien haut, de sorte qu'il est excusable, quand on cherche des motifs de réconfort, de le répéter tout bas entre nous.

Mesdames, Messieurs,

Ce qui forme l'essentiel du patriotisme chez nous, ce que croient ensemble nos familles, notre armée, nos clergés, notre école, comment le transmettre à nos élèves ?...

... Conséquents avec notre libéralisme politique, nous semblons admettre que le meilleur moyen de le faire aimer, c'est de le pratiquer dès l'école : point de doctrine officielle, point de slogans ni de propagande, à peine quelques manuels d'instruction civique ; n'oublions pas, cependant, ce que vous appelez la *Heimatkunde* qui est une excellente initiation à la vie du pays.

Mais à l'heure actuelle, entourés et pressés de dynamismes qui plient avec rigueur l'école à leurs méthodes, recevant sur notre sol de très nombreux étrangers, pouvons-nous être assurés que nos jeunes trouveront toujours spontanément en eux la force de rester eux-mêmes ? Problème qui ne date pas non plus d'hier, et qui est vital.

La Suisse a faibli chaque fois qu'elle subissait l'influence des cours ou des révolutions ; elle est forte lorsqu'elle obéit à la voix de son séculaire génie. Bien loin, donc, d'espérer que nous nous tirerons d'affaire, dans une période difficile, en mettant nos principes dans notre poche, il convient de les affirmer plus que jamais puisqu'ils légitiment notre droit à l'existence. Il importe même d'en appliquer toutes les conséquences pratiques : ce qu'on appelle chez nous la crise de la démocratie provient surtout d'infiltrations anti-démocratiques ; nous guérirons en revenant à plus de démocratie, et mieux comprise.

Cette défense, ce redressement nécessaires seraient sans lendemain si nous n'y enrôlions la jeunesse. Pour ses aînés, on s'en occupe. La fondation Pro Helvetia est créée. Le Conseil fédéral, son président en premier lieu, qui a été à l'origine du mouvement, méritent notre entière reconnaissance. A leur exemple, que faire dans nos écoles ?

Ah ! D'abord, selon le vieil adage hippocratique, d'abord ne pas nuire. Il y a un âge de l'innocence, des jeux, de la famille, un âge d'or qui est indispensable à la vraie humanité et où l'âme et le droit sacré d'être préservée de toute violence. Pas plus que nous ne donnons d'alcool à nos enfants, nous ne les intoxiquerons de doctrine...

... Pour notre dignité, je voudrais qu'on s'accordât, dans nos cantons, afin de fixer à dix-huit ans l'âge où il serait permis de s'affilier à un parti ou à une de ses organisations.

Quant à l'enfant à l'école, qu'il vive son existence normale ! Qu'il aime ses camarades sans même savoir d'où ils viennent ni comment ils prient ! Comme l'armée, et plus influente encore, l'école populaire mêle dans sa profonde unanimité tous ceux qui, bientôt, feront ensemble la patrie. C'est le moment où les habitudes se nouent en nous comme une seconde nature, où les consignes forment le tissu solide de la morale, où on garde, des adaptations réciproques, un riche fond d'expériences. Il y a là une société en miniature, celle des petits, qui, si nous savons l'animer, devient la meilleure préparation à la société adulte.

Là-dedans, notre Suisse doit être la toile de fond, l'orchestre qui accompagne la mélodie de l'esprit. Fêtes civiques, anniversaires, folklore, chants, scènes de légendes ou d'histoire, collectes de solidarité, excursions, visites d'usines et de musées, il est impossible de tout énumérer ici ; mais c'est dans cette ambiance, c'est en associant notre classe à la vie active du pays, c'est en mêlant chaque écolier aux émotions du pays, en lui faisant comprendre ce que le pays fait pour nous tous, ce que nous devons aux disparus dont l'effort a permis le nôtre, que peu à peu, au long de ses dix ans de scolarité, mille liens l'attacheront à sa patrie, cette patrie qui est l'immense famille de toutes les nôtres.

Il va de soi qu'à leur heure, la géographie, l'histoire, la littérature, plus approfondies au degré secondaire, compléteront cette éducation. Pour ma part, outre les voyages à travers nos montagnes qui sont dans nos mœurs et des échanges beaucoup mieux organisés entre familles de nos diverses régions linguistiques, je souhaiterais, prenant mon bien où je le trouve, que nous puissions faire pénétrer tous nos écoliers dans la vie des paysans et des ouvriers. En deux ou trois semaines de travaux de vacances, bien des causes de malentendus disparaîtraient, bien des amitiés se formeraient. Pourquoi les éducateurs réunis en ce moment ne discuteraient-ils pas de cette idée ?

Un enseignement civique, obligatoire pour les deux sexes, comme il existe déjà partiellement, me paraît nécessaire pour achever cette série d'influences convergentes. Le couronnement en serait, dans l'année de la majorité, une cérémonie publique où les magistrats recevraient les nouveaux citoyens et les futures mères dans la communauté adulte. Cela n'est pas une chimère ; quelque chose de pareil a été réalisé en certains cantons. Toutefois, plutôt qu'un serment dont il ne faut pas abuser, une formule très simple de solidarité et d'union patriotique suffirait.

Mesdames et Messieurs,

Vers la fin de la grande guerre, en 1918, les adolescents mobilisés, comme ceux qui firent la campagne de France de 1814,

avaient été baptisés des Marie-Louise. Je vous propose les Marie-Louise de la paix. Je voudrais que notre jeunesse nous aidât, dans la mesure où cela dépend d'elle et de nous, à sauver la paix. Si une tourmente emporte l'Occident, nous périrons tous. Pourtant la barque de Tell en a vu bien d'autres. Alors, si nous échappons au naufrage, quand reviendra l'heure de la Suisse et de la collaboration, les jeunes d'aujourd'hui seront aux responsabilités. Notre devoir, notre intérêt est de les y acheminer dès maintenant.

Je crois à l'avenir. L'élémentaire sagesse est de travailler pour la vie car, à travers nos morts individuelles, elle reste l'immortelle réalité. Nos enfants referont la civilisation.

Permettez-moi, en terminant, d'entremêler d'un fil d'or la trame de cet espoir. Pourquoi ne céderions-nous pas, en ce beau jour, à la poésie qui émane de l'enfance ? Trop souvent on ne voit en elle qu'une attente, un noviciat qui ne prend de sens qu'en tant qu'il conduit aux œuvres sérieuses de la maturité. Hélas ! Ces œuvres ne nous font pas beaucoup d'honneur...

Ne faudrait-il pas concevoir plutôt l'époque de la croissance comme l'âge qui justifie notre espèce ? Les générations déclinantes, une fois leur descendance née, remplissent le surplus de leur temps par une agitation tantôt splendide, tantôt atroce. Sous ces jeux, il se pourrait que notre fonction fût de protéger l'éternel renouveau d'une humanité toute chaude encore et rayonnante de la main de Dieu. L'enfance se dégage à peine du mystère. Elle est géniale. Sans cesse elle nous régénère.

Gardons pure cette source, la source pure de la patrie !

En tous pays, là est la fontaine de Jouvence qui, seule, lavera sur la face du monde les souillures dont notre temps la déshonore.

ALBERT MALCHE.

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

UNE FAMILLE DE HÉRISONS (Suite)

Répartition géographique actuelle du hérisson. — L'ordre des Insectivores : un groupe important au point de vue philétique.

Le premier paragraphe indique quelle est l'extension en altitude du hérisson commun. Sa répartition horizontale montre aussi sa capacité d'adaptation car il existe dans toute l'Europe et le nord de l'Asie ; on le rencontre au nord jusqu'à la limite des forêts, à l'est jusque dans la région de l'Amour et le nord de la Chine. Par contre, dans les hauts massifs montagneux d'Asie, il cède la place à une espèce haute sur pattes, le hérisson à grandes oreilles. Beaucoup d'autres espèces de hérissons, distinctes seulement pour les

spécialistes habitent l'Asie-Mineure, l'Asie méridionale et l'Afrique, surtout la moitié orientale de ce continent.

Ces aires de dispersion s'ordonnent concentriquement autour des Indes occidentales qui paraissent le lieu d'origine de la famille (des Hystricidés). Les hérissons ne se sont pas répandus dans le Nouveau Monde.

Les hérissons actuels forment donc par leurs caractères spécifiques peu marqués et par leur répartition géographique un groupe très homogène. Il en était de même, comme on l'a déjà dit, de leurs précurseurs qui offraient la même apparence et qui existent comme types stables depuis le tertiaire ancien.

En vérité leur souche plonge encore plus profond, jusqu'aux origines des mammifères placentaires (c'est-à-dire dont les petits sont nourris, à l'état embryonnaire, par le moyen d'un placenta, par opposition aux monotrèmes et aux marsupiaux qui en sont dépourvus).

Des découvertes paléontologiques récentes en Mongolie ont montré que dans le Crétacé supérieur vivaient déjà deux familles d'insectivores dont une paraît ressembler au hérisson.

On rattache à ces premiers restes de mammifères certains, non seulement les actuels insectivores, mais aussi les placentaires qui s'en rapprochent : les rongeurs, les précarnivores et les préongulés.

L'anatomie et la physiologie comparées ont abouti depuis longtemps aux mêmes conclusions. Elles ont démontré l'existence dans les formes actuelles de nombreux caractères primitifs (crâne, mâchoire, cerveau, régulation thermique, organes sexuels, développement).

Il en résulte que l'ordre modeste des insectivores se situe au beau milieu du champ des recherches sur l'origine des mammifères.

(Toutes les données numériques du présent article sont tirées de V. Buddenbrock et Krumbiegel.)

A. STEINER. Berne. Trad. : E. D.

LES LIVRES

Dans le pare aux huitres, *Le français tel qu'on le massacre*, par Jean Nicollier. Lausanne, F. Roth et Cie, 1939.

Ce petit livre est mieux qu'une énumération de mots et de locutions qu'« on dit » ou qu'« on ne dit pas ». Il renferme certes une collection impressionnante d'exemples, groupés sous des titres divers, mais il évite la sécheresse et la monotonie d'un vocabulaire en présentant ces exemples au milieu de réflexions très intéressantes, aussi la lecture en est-elle captivante.

M. Nicollier pense avec raison que « le désordre et le débraillé ne sont jamais que le débraillé et le désordre » ; sa vigilance inquiète, attristée parfois, ne se laisse corrompre par aucune des mauvaises raisons des adversaires de la langue française, de ces adversaires dont

nous sommes trop souvent les complices ; par snobisme, nous nous mettons à parler comme certains romanciers écrivent ; pour paraître jeunes, nous glissons dans notre langage l'argot de nos enfants ; pour ne pas paraître « fossiles », nous émaillons nos phrases de termes techniques, de mots sportifs d'origine étrangère. L'entraînement est-il irrésistible ? Comme il dépend chez nous de deux conditions, la connaissance insuffisante de la langue et le voisinage de l'allemand, le seul moyen d'y résister est de posséder une langue précise, donc de bien apprendre le français à la maison et à l'école. Or, — c'est par cela que termine M. Nicollier, — l'enseignement du français ne donne pas les résultats attendus ; devrait-il être transformé ? devrions-nous nous inspirer de la méthode française, certainement supérieure à la nôtre ?

J'ajoute que j'ai déjà entendu affirmer que l'école est responsable de notre langue maladroite, informe, imprécise. Plutôt que d'apprendre trop tôt les langues étrangères, plutôt que de lancer nos élèves à la recherche des images, des comparaisons inédites, notre premier devoir est d'apprendre à penser clairement et à exprimer notre pensée d'une manière simple et directe.

Le petit livre de M. Nicollier instruit et fait réfléchir ; il convient que les maîtres d'école le lisent. G. CHEVALLAZ.

Pour l'Ere nouvelle, revue internationale d'éducation nouvelle, Editions Bourrelier et Co., 76, rue de Vaugirard, Paris, 6^e. Prix : 50 fr. français par an pour l'étranger.

Cette revue, fondée à Genève en 1922 et transportée à Paris en 1931, entre dans une nouvelle phase de son existence. Dans le numéro 147, juin 1939, on lit que, si elle demeure comme jusqu'ici, une revue d'avant-garde, pédagogique, revue internationale accueillante aux éducateurs intuitifs comme aux progrès scientifiques, si elle envisage tous les aspects et toutes les étapes de l'œuvre éducative, elle visera toutefois plus que par le passé à fournir aux maîtres des exemples concrets : « descriptions détaillées de techniques et d'organisations nouvelles », fournies par « ceux qui les vivent ou qui les dirigent ». Parmi les sujets envisagés on mentionne : « comment individualiser l'enseignement aux divers âges des élèves et dans les diverses activités scolaires » — discipline et self-government — « liaison du travail intellectuel et du travail manuel » — comment contrôler les progrès — les horaires — travail de laboratoire et observation de la nature — liaison du dessin et du travail scolaire. On cherchera surtout à rendre bien visible le « lien entre la technique et les principes d'éducation ».

AD. F.

Société de BANQUE SUISSE

Fondée en 1872

CAPITAL-ACTIONS ET RÉSERVES : Fr. 194.000.000.—

GENÈVE

2, Rue de la Confédération

Agences :

**Cornavin, Eaux-Vives
Plainpalais, Carouge**

NEUCHÂTEL

8, Faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, Place Saint-François

Agences :

**Place de la Riponne
Aigle, Morges**

CHAUX-DE-FONDS

10, Rue Léopold-Robert

Succursales au **LOCLE** et à **NYON**

Toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

AUTOCARS DELÉCRAZ - GENÈVE

RUE DES MÈLÈZES

TÉLÉPHONE 4.90.70

COURSES SCOLAIRES

Zurich (Expo) et toutes destinations.
Arrangements des plus favorables.

Superbes circuits : Auvergne,
Châteaux de la Loire, Alsace, etc.

LA GRUYÈRE But de courses pour sociétés et écoles

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. Grandes facilités pour trains spéciaux. Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. S'adresser aux Chemins de fer électriques de la Gruyère, Bulle, téléphone 85, et Fribourg, tél. 12 63.

Prêts en 12 à 24 mensualités, sans caution, rapides, avantageux, discrets, aux membres du corps enseignant. Références de 1^{er} ordre. Va sur place. Timbre-réponse. Banque de Prêts S. A., Paix 4, Lausanne.

Spécialisés pour les trousseaux en linge de maison

depuis de longues années, et suivant toujours les mêmes qualités de toiles de provenance de l'Emmenthal et des Vosges, nous comptons parmi notre honorable clientèle de nombreux instituteurs et institutrices. Veuillez s. v. p. nous demander notre devis. Grandes facilités de paiement.

Maison Max MAIER, 42, R. du Rhône, Genève

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux Il. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—; ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Lausanne - Le Carillon

PLACE CHAUDERON

Grands Restaurants et Tea-Room
sans alcool

Arrangements pour sociétés et écoles

Téléphone 3 32 22

LA GRUYÈRE But de courses pour sociétés et écoles

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. Grandes facilités pour trains spéciaux. Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. S'adresser aux Chemins de fer électriques de la Gruyère, Bulle, téléphone 85, et Fribourg, tél. 12 63.

ALLEMAND ou italien garanti en 2 mois DIPLOME commercial en 6 mois (compris allemand & italien garantis écrits et parlés).

Prép. emplois fédér. Dipl. langues 3 mois. ÉCOLE TAMÉ, Lucerne 57 ou Neuchâtel 57

Demandez notre Catalogue gratuit !
sur tout le Matériel de
Réforme scolaire

Wilh. SCHWEIZER & C^o, WINTERTHUR

*Service
prompt et soigné*

pour :
LE CALCUL
L'ÉCOLE ACTIVE
LE TRAVAIL MANUEL

COLLÈGE PIERRE VIRET

9, Chemin des Cèdres (Chauderon) — LAUSANNE

Prépare pour l'Université
36 élèves

Elèves à partir de 15 ans
11 professeurs

Past. Paul Cardinaux, directeur.

Tél. 3.35.99

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES, GENÈVE subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver : 24 octobre 1939 au 16 mars 1940

Culture féminine générale - Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines. - Pension et cours ménagers, cuisine, coupe, etc., formation de gouvernantes de maison, au Foyer de l'École, (villa avec jardin). Programme 50 cts. et renseignements, Malagnou, 3.